

Territoire : Défis d'information, dématérialisation de l'espace et apparition de nouveaux acteurs

Territory: information challenges, dematerialization of space and emergence of new players

Said MOUHIB, (Doctorant)

*Laboratoire de Recherche en Régulations Economiques et Intelligence Stratégique (REIS)
Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Taoufik BENKARAACHE, (Enseignant chercheur)

*Directeur du Laboratoire de Recherche en Régulations Economiques et Intelligence Stratégique (REIS)
Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia
Université Hassan II de Casablanca, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Mohammedia Université Hassan II de Casablanca Route de Rabat, Bd Hassan II BP 145 CP : 20650 – 20650 Tel (+212) 5 23 31 46 82 / 05 23 31 46 83
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	MOUHIB, S., & BENKARAACHE, T. (2023). Territoire : Défis d'information, dématérialisation de l'espace et apparition de nouveaux acteurs. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(5-1), 351-364. https://doi.org/10.5281/zenodo.10038624
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: September, 2023

Accepted: October 0, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 5-1 (2023)

Territoire : Défis d'information, dématérialisation de l'espace et apparition de nouveaux acteurs

Résumé :

Le territoire occupe une place capitale des préoccupations et des pensées des acteurs, cela trouve son origine dans la capacité du territoire en tant qu'espace privilégié de conception de nouvelles formes d'économies, source d'avantage concurrentiel et milieu capable d'initiative, de partenariat, d'innovation et d'adaptation aux risques imposés par la mondialisation.

Les territoires sont aujourd'hui objet de nombreuses mutations, dont les origines sont multiples : Urbanistiques, économiques et technologique. Ces transformations et dynamiques ont impacté l'évolution des territoires et leur organisation.

Aussi, l'introduction de l'informatique dans tous les domaines et l'évolution rapide des NTIC ont accentué les besoins en information et les systèmes y afférents, les territoires n'échappent pas à cette tendance. Ces évolutions ont donné lieu à l'apparition de nouveaux acteurs et la dématérialisation des territoires : Des territoires virtuels se construisent et se structurent progressivement sans qu'il ne soit possible de les identifier et les limiter. Les nouveaux territoires sont des périmètres mouvants et hétérogènes, mais enjoins de penser et de conduire des actions concrètes.

Les territoires en tant qu'espace public doivent prendre en compte ces contraintes, changements et interactions, notamment l'intégration des nouveaux acteurs et le développement des systèmes d'information, capables à susciter des relations entre l'ensemble des acteurs du territoire, à maintenir des interactions et travailler dans un projet commun de territoire.

Le big data et l'open data font partie des concepts qui ont marqué à l'évolution des données numériques dans une époque où les data et les informations personnelles sont cruciales pour la décision et leurs apports pour la gestion du territoire sont significatifs.

Mots clés : Territoire, nouveaux acteurs, open et big data.

Classification JEL : F01, 018, O33.

Type du papier : Article théorique.

Abstract

The territory occupies a important place in the concerns and thoughts of the actors, originates from the capacity of the territory as a privileged space for designing new forms of economies, a source of competitive advantage and an environment capable of initiative, of partnership, innovation and adaptation to the risks imposed by globalization.

Today, territories are subject to many changes, the origins of which are multiple: Urbanistic, economic and technological. These transformations and dynamics have had an impact on the evolution of territories and their organization.

So, the introduction of information technology in all fields and the rapid evolution of ICT have accentuated the need in terms of information and related systems, the territories are no exception to this trend. These developments have given rise to the emergence of new players and the dematerialization of territories: Virtual territories are gradually being built and structured without it being possible to identify and limit them. The new territories are shifting and heterogeneous perimeters, but they are required to think about and carry out concrete actions.

Territories as a public space must take into account these constraints, changes and interactions, in particular the integration of new actors and the development of information systems, able to foster relationships between all the actors of the territory, to maintain interactions and to work in a common territorial project.

Big data and open data are among the concepts that have marked the evolution of digital data in an era where data and personal information are crucial for decisions and their contributions to territorial management are significant.

Keywords: Territory, new players, open and big data.

JEL Classification: F01, 018, O33.

Paper type: Theoretical Research.

Introduction

La notion du territoire occupe aujourd'hui une place importante dans les pensées (notamment le new management public), le territoire et l'acteur territorial sont au cœur des politiques publiques et stratégies de développement.

En effet, avec la mondialisation, les activités humaines sont ancrées dans les territoires (Bertrand Lauture, 2015), les particularités et données géographiques, culturelles, économiques propres à chaque pays ont abouti à une tendance de retour vers le territoire pour diminuer et contrecarrer l'incertitude à la concurrence due à la mondialisation (Knauf A, Gorla S., 2009). Les territoires cherchent à mettre en valeur leur propre identité pour avoir une différenciation, une attractivité et un avantage concurrentiel dans un environnement concurrentiel.

Aussi, les changements rapides que connaît l'environnement et l'impact de menaces liées cette mondialisation impose aux territoires de nouveaux défis, essentiellement informationnels. L'information est source de pouvoir, son exploitation est nécessaire à la prise de décision. Les technologies de l'information et la mise en réseaux des acteurs sont aussi au cœur de l'action territoriale, car elles sont presque nécessaires à toutes les activités et leurs effets sont très importants.

Ces évolutions, changements et défis ont donné lieu à, la naissance de société d'information avec une abondance de sa production par les acteurs territoriaux, et une évolution des systèmes qui la traitent. Cette richesse de l'information peut prêter à l'erreur et au manque de clarté. Une gestion de l'information dans le territoire s'avère nécessaire, dont l'objet est le traitement, l'ouverture des données, la constitution des bases de données, l'instauration des systèmes d'information intégrés et reliés entre acteurs du territoire et la communication avec les organismes et les citoyens.

Ces transformations des NTIC, abouti aussi à la naissance du phénomène data et l'apparition sur la scène territoriale de nouveaux acteurs, en plus des acteurs traditionnels.

Le big data et l'open data font partie des concepts qui ont marqué à l'évolution des données numériques dans une époque où la data et les informations personnelles sont cruciales pour la décision. Que signifie donc ces deux concepts ? quels sont leurs apports pour la gestion du territoire ? Dans un monde numérique où l'ensemble des informations est davantage accessible, les territoires ne semblent pas pouvoir rester en retrait de ce mouvement d'ouverture.

Un autre résultat de ces transformations, c'est l'apparition de nouvelles formes de territoire et de nouveaux acteurs. Ainsi, en plus de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises, de nouvelles parties prenantes dans le management territorial ont survécu : Citoyens, société civile, ONG, ...

Des périmètres mouvants et hétérogènes, mais enjoins de penser et de conduire des actions concrètes, les nouveaux territoires sont confrontés à des besoins de connaissance et de représentation de soi dans des termes assez largement inédits (Grégoire Feyt et Matthieu Noucher, 2014).

Les acteurs classiques présents sur un territoire, sont contraints d'introduire les variables citées dans leur management, essentiellement les technologies digitales, d'adhérer à cette nouvelle ère d'information, à s'organiser en réseau et de mutualiser leurs efforts pour valoriser ce territoire et le rendre plus attractif.

L'objectif principal de cet article est d'éclaircir les principaux aspects du concept de territoire, cerner ses principales tendances et les défis informationnels auxquels sont confrontés les territoires aujourd'hui, et ce via une revue de littérature. L'examen de la littérature existante, nous permettra d'avoir un aperçu exhaustif du concept du territoire et son cadrage théorique, la survenue de nouvelles formes des territoires et les contraintes imposées.

Dans cette perspective, nous structurons notre article autour de trois sections, dans une première section, nous essayerons de présenter le cadrage théorique du concept du territoire : Émergence,

origines, définitions et évolution. En deuxième section, nous tenterons d'étudier sur la dématérialisation des territoires et les approches d'analyse du territoire. Quant à la troisième section, elle traitera les nouveaux défis opérationnels des territoires (essentiellement l'open et big data) et l'émergence de nouveaux acteurs dans les territoires.

1. Cadrage théorique du concept du territoire

Le territoire est aujourd'hui au cœur des préoccupations des scientifiques, des politiques, mais également des acteurs économiques (Alexandre Moine, 2006). Il est considéré comme un espace privilégié de conception de nouvelles formes d'économie, réhabilitant les échanges internes en contrepoint d'une économie mondialisée.

1.1 Émergence de la notion du territoire

Afin de comprendre comment la notion du territoire a émergé dans les différents champs (économique, géographique, politique...), il est important de faire une analyse des travaux qui se sont intéressés à ce concept du territoire.

Redondo – Toronjo souligne que « Les transformations connues du rôle de l'État à partir des années quatre-vingt-dix ne sont pas dues uniquement à la mondialisation dans laquelle s'encadrent les économies nationales, mais aussi à l'incapacité de réponse que les États présentent face aux graves problèmes sociaux et environnementaux générés par le système économique actuel dans les différents territoires ».

Les pouvoirs des États et des territoires ont été revus et une mise en question de la structure de ces pouvoirs aussi bien de manière ascendante que descendante a été imposée. Une telle situation impose sur les États à chercher des solutions qui combinent entre mondialisation et solutions aux exigences des territoires. C'est dans cette perspective qu'une redéfinition de l'action publique apparaisse, où l'accent est mis sur la notion du territoire : décentralisation, déconcentration et régionalisation. C'est ce que Leloup, Moyart et Pecqueur en 2004 appellent « une recomposition des espaces d'exercice du pouvoir ».

Dans cette perspective les auteurs cités expliquent que « des délégations des attributions et des pouvoirs centraux de l'État aux structures locales apparaissent comme réponses à la crise de légitimité ». Ils soulignent deux dimensions :

- Une dimension territoriale qui permet une plus grande autonomie du pouvoir régional et local pour la gestion ou pour la conceptualisation des politiques publiques (transfert des compétences) ;
- Une dimension institutionnelle qui donne plus d'importance aux acteurs privés, dans les processus de prise de décision et dans leur participation à la production de biens et de services (rôle de la société civile).

La notion de territoire a commencé à s'imposer de plus en plus dans le champ politique et académique et le territoire comme espace géographique ou administratif se transforme en un espace de proximité institutionnelle, devenant un référent pour les projets des acteurs locaux. Ces projets transforment le paysage du territoire et le rend en permanente construction (Gwendoline L'Her, Myriam Servières et Daniel Siret).

Pour Calame cette importance du territoire est expliquée de la manière suivante : Plus le monde devient village, plus la technique se dématérialise, plus l'économie se mondialise et plus se confirme l'importance de territoires et de milieux capables de cohésion, d'initiative, de partenariat, d'innovation, de mobilisation, d'adaptation fine au terrain.

Certains auteurs comme Bouchet (2012) considèrent que, le territoire est une construction par les acteurs d'une vision économique, sociale, culturelle, politiques et symbolique, dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit. Dans cette explication de Bouchet, le niveau local est apparu comme une « échelle d'action efficace pour aborder les problèmes rencontrés

par les populations ».

C'est à ce niveau que la mise en œuvre des solutions globales, intersectorielles et participatives de lutte contre la complexité des phénomènes d'exclusion et de pauvreté, est possible selon l'auteur.

1.2 Territoire : Origines, définitions et évolution

Le concept du territoire est l'un des termes plus polysémiques (Géoconfluences, 2022), ses emplois sont multiples : Langage commun, géographie, politique, sciences de gestion... La définition du territoire peut recouvrir des réalités innombrables, d'autant que le terme peut être utilisé différemment. Comme le soulignent Lefèvre et Jouve (1992), la notion de territoire est difficile à cerner, car elle emprunte plusieurs sciences sociales avec des acceptions variées et pas toujours complémentaires.

Thierry Paquot (2011) avance que selon Pierre Larousse (dans son grand dictionnaire universel de 1875), le mot territoire vient du latin, qui dérive de terra, « terre ». Larousse définit le territoire comme « Étendue de pays qui ressortit à une autorité ou à une juridiction quelconque ». Selon Paquot, c'est Alain Rey, un siècle après (dans le Dictionnaire historique de la langue française) qui confirme la dérivée du terme territoire du latin, territorium, et le définit comme « étendue sur laquelle vit un groupe humain ».

Toujours selon Thierry Paquot, c'est Daniel Nordman dans le dictionnaire de l'ancien régime, qui va bien éclaircir le mot territoire, en lui attribuant trois caractéristiques : « un territoire est appropriable, possède des limites et porte un nom ». Le territoire est appréhendé ici d'une conception qui voisine avec « espace ».

Ripoll et Veschambre soulignent que l'acception géographique était dominante dans la définition du mot territoire et jusqu'aux années soixante « on a pu observer une montée en puissance de la notion de territoire (et de ses dérivés, territorialité, territorialisation...) dans la plupart des grands courants, comme chez les grands auteurs de la géographie ».

Raffestin définit en 1986 le territoire à partir de la notion d'espace comme « une réordination de l'espace dont l'ordre est à chercher dans les systèmes informationnels dont dispose l'homme en tant qu'il appartient à une culture. Le territoire peut être considéré comme de l'espace informé par la sémiosphère (sémiosphère = ensemble des signes ; tous les mécanismes de traduction, qui sont employés dans les rapports avec l'extérieur, appartiennent à la structure de la sémiosphère) [...] Les arrangements territoriaux constituent une sémiotisation de l'espace, espace progressivement "traduit" et transformé en territoire ».

L'auteur précise qu'au sein de cet espace existent trois éléments constants : Les mailles, les nœuds et les réseaux, qui ont été toujours mobilisés par les Hommes dans leurs pratiques et leurs connaissances, mais à des degrés divers. Avec les évolutions de la technologie et de l'information, c'est le troisième élément qui est privilégié : Le réseau. Ce que Claude Raffestin appelle « l'éco genèse territoriale » réside dans la maîtrise des réseaux de circulation, de communication et de télécommunication. Pour l'auteur, « l'information est, avec l'énergie, la ressource essentielle qui transite dans des réseaux de plus en plus complexes ».

Maryvonne Le Berre (Maryvonne Le Berre, 1992) affirme que « Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier ».

Les territoires connaissent aujourd'hui de nombreuses transformations résultant d'un certain nombre de dynamiques, produites par l'interaction entre des acteurs, des intérêts et des ressources (citigo.org). Ces transformations d'origines multiples : urbanistiques (modification du tissu urbain), économiques (imposées par la mondialisation et l'extension des échanges commerciaux), sociales (évolution des conditions de vie des populations et tensions) et technologique (évolution des technologies d'information et de communication). Ces

dynamiques ont impacté l'évolution des territoires et leur organisation.

La notion des territoires, dont les origines viennent de la géographie, a intégré à partir des années 1960 de nouvelles pensées : démographie, urbanisation, industrialisation et de nouvelles échelles d'analyse plus « macro » (Ripoll et Veschambre). Avec l'apparition du concept État aménageur, c'est la notion « d'espace » qui est utilisée. On commence à parler de l'organisation de l'espace alors que la notion de territoire reste étroitement associée à cette approche aménagiste durant les années 1960 et 1970.

Ripoll et Veschambre notent que si le terme d'espace a répondu aux ambitions théoriques des nouvelles générations de géographes, c'est celui de territoire qui va répondre aux besoins d'identité et de légitimité de la discipline, à partir du début des années 1980. C'est à partir de ces années que les usages pionniers du mot territoire se fondent. Le terme territoire monte en puissance, prend la relève et intègre les sciences économiques et de gestion.

Pour Bertacchini (2012), le territoire est un espace organique rapproché dans lequel la dimension physique est prépondérante (l'espace tel qu'il est), l'espace perceptif issu de la dimension cognitive (l'espace tel qu'il est appréhendé) et l'espace symbolique résultant de la dimension normative (l'espace tel qu'il est abstrait en fonction des normes propres à chaque acteur). Selon Bertacchini, le parcours de ces trois espaces peut conduire à la construction d'un territoire.

Dans une autre vision, Serge Airaudi (2014) avance cinq notions théoriques pour définir le territoire : Le territoire est matériel, l'inclusion et l'exclusion sont deux logiques sur lesquelles le territoire toujours fonctionne, le territoire est la base du pouvoir, le territoire est un espace sur lequel la subjectivité peut se réaliser et enfin, le territoire des technologies de communication n'est pas physique, mais se place par rapport à un objectif.

2. Dématérialisation du territoire et approches d'analyse

Les territoires suivent le mouvement d'introduction de l'informatique et l'évolution rapide des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), ils sont projets d'actions numériques multiples, en s'adaptant et en intégrant les nouveaux acteurs. Le concept de « dématérialisation du territoire » paraît intéressant pour décrire et analyser les évolutions territoriales. Dans cette perspective, Venturini (2004), considère que le territoire dans sa perception physique peut être simulé, mais sa pérennité est alors limitée, car il n'y a pas de réelle fidélité, d'ancrage physique (à ces territoires) chez les gens considérés comme des nomades.

Aussi, Bertacchini (2004) dans cette logique de dématérialisation, avance que les NTIC sont intégrées progressivement dans les échelons territoriaux. Ces technologies brouillent les découpages administratifs et favorisent, selon cet auteur, l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit ». Bertacchini considère que de « nouveaux territoires s'élaborent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible d'en imaginer ni les contours et encore moins le devenir ».

L'emploi de nouvelles technologies d'information et notamment l'internet ont favorisé l'apparition de nouveaux espaces : Des territoires virtuels qui ne sont plus limités par des frontières. Ces nouveaux territoires se dessinent au fur et à mesure sans qu'il ne soit encore possible de tracer ou de prévoir les limites et le devenir : Des territoires virtuels qui sont en construction et qui ne sont pas bornés, leurs frontières sont souples et mouvantes.

Le territoire virtuel n'apparaît pas comme un lieu, mais comme un ensemble de connexions établies entre usagers dans un espace immatériel, qui sera le territoire réel en termes d'efficacité productive et culturelle avec une relation traditionnelle de voisinage et une efficace connexion entre systèmes (Groupe d'observation et d'Investigation des Nouvelles Gouvernances 2003).

Le mode de fonctionnement du territoire virtuel semble différent, libérés des contraintes physiques, mais s'inscrivant dans un ensemble soumis aux règles et mécanismes des structures et des organisations.

En plus des travaux d'Airaudi et Venturini, qui traitent la dématérialisation du territoire, cette analyse (comme système composé des éléments en interaction), trouve aussi ses fondements dans les travaux de Yann Bertacchini et ceux du Leloup, Moyart et Pecqueur. On trouve aussi, l'analyse de Raulet-Croset.

2.1 Analyse du territoire par Yann Bertacchini

Yann Bertacchini (2010) traite le territoire dans une approche systémique et distingue trois niveaux d'analyse du territoire : Le territoire en tant qu'espace, le territoire selon le contenu physique et organique et le territoire comme système d'information.

2.1.1 Le territoire en tant qu'espace

Bertacchini part des travaux de Bailly (1995), qui définit le territoire comme « un espace terrestre, réel et concret, (qui) est donné, vécu et perçu ». L'auteur (Bertacchini) considère que le territoire est donné, car « concret et réel, vécu par la confrontation de son identité avec nos intentionnalités et nos finalités, perçu par le contact de proximité et les dimensions de notre interaction avec lui ».

Ce sont les rôles assumés par chacun des acteurs qui vont définir les relations au sein du territoire perçues comme « un ensemble de construits relationnel, une espèce d'extériorisation spatiale d'un groupe social ». Les relations et le jeu social des acteurs constituant le territoire (en tant qu'espace) définissent un système humain construit avec le territoire.

Bertacchini établit un (à partir des travaux de Major et Schwarz 1997), qui proposent d'établir « territoire », de nature informationnelle, qui « rend compte à la fois de la matérialité des objets territoriaux, des approches cognitives différentes des intervenants qui en effectuent une lecture spécifique, et du sens « territorial » qui transforme l'espace en ressources partagées ».

2.1.2 Le territoire selon le contenu physique et organique

Sur la base des travaux de Prelaz-Droux, Bertacchini décrit le territoire selon le plan physique en tant que modèle systémique, cette description commence selon l'auteur par la matière et de tout ce qui est construit à partir de cette matière. Bertacchini identifie « trois types d'éléments-objets dans le territoire ». Il s'agit : Des éléments constitutifs, qui correspondent à une réalité concrète du territoire (infrastructures, réseaux et ouvrages de génie civil, milieu naturel et activités économiques, sociales et culturelles), les éléments virtuels (normatifs et symboliques) et les éléments facteurs et factuels.

2.1.3 Le territoire comme système d'information

Ce plan d'analyse du territoire met en évidence les informations circulantes et les relations entre les objets de l'espace physique concret. L'information est générée par les relations des éléments constituant le territoire: « les relations topologiques liant les éléments par des notions de voisinage, d'adjacence, d'intersection, d'appartenance, d'inclusion ; les relations d'utilisation ou d'occupation : les véhicules utilisant des voies de circulation, les entreprises utilisant des fournitures pour produire ou des réseaux pour distribuer leurs produits ; mais aussi, les bâtiments occupent un certain volume et une surface au sol ».

2.2 Analyse du territoire par Leloup, Moyart et Pecqueur

Dans leurs travaux, Leloup, Moyart et Pecqueur (2004) expliquent les caractéristiques de la notion de territoire :

- Le territoire est un système dynamique complexe construit par une pluralité d'acteurs qui se

situent dans des espaces proches (proximité géographique) et qui sont en interrelation grâce à certaines normes communes (proximité institutionnelle).

- Le territoire est un espace ouvert : Il existe un échange de relations inter espace et avec d'autres espaces territoriaux. Les frontières de ces territoires peuvent être définies par des critères politico-administratifs, mais ces frontières peuvent aussi être déterminées par des réseaux physiques et humains, formels ou informels.

- Le territoire se construit socialement à partir de l'identification de problèmes communs et à partir de l'appropriation et la transformation des ressources du territoire qui ne sont pas encore valorisées. Ses limites seront déterminées par la forme dans laquelle vont évoluer les processus d'appropriation des ressources de la part des acteurs territoriaux.

- Le territoire compris comme un système se nourrit des échanges et des relations, emboîté dans un ensemble d'autres espaces qu'il influence et qui l'influencent réciproquement.

- Le territoire est un système complexe qui s'autorégule et dont l'autonomie dépend de son identité, de son histoire et de sa propre dynamique, différente de celle des autres territoires.

Selon ces caractéristiques, le territoire se définit comme une intersection de réseaux (physiques et humains, formels et informels), de stratégies et d'interdépendances entre les partenaires. C'est donc un lieu de négociation, de production et de partage d'un futur commun.

Le territoire selon la conception du Leloup, Moyart et Pecqueur, possède donc de « multiples dimensions se construisant à partir des interactions entre ses acteurs et de ceux-ci avec l'environnement, il comprend des espaces naturels différents, chacun avec des fonctions différentes, nécessaires pour la vie humaine ; c'est la source des valeurs culturelles, des coutumes d'une société ».

Selon cette définition, Il faut donc repenser le territoire comme un système spécialisé d'acteurs avec une capacité stratégique pour sa propre production. Cette capacité ne provient pas de manière exclusive de la politique ou de l'économie, mais d'un comportement systématique du territoire organisé.

2.3 Analyse du territoire par Raulet-Croset

Raulet-Croset (2008) dans son analyse du territoire propose deux catégories d'acceptions du territoire :

- Le territoire spatial où le lien entre territoire et espace semble implicite et naturel, cette approche renvoie à une dimension matérielle et géographique en relation avec la notion d'espace.

- Le territoire symbolique, qui s'éloigne de la conception spatiale, cette approche de conception associe le territoire à la production de sens et à l'existence d'un sentiment commun et partagé d'appartenance qui caractérise un territoire.

Le territoire spatial est connu et les frontières sont définies, alors que le territoire construit (symbolique), se compose des acteurs qui ont établi des rapports avec ce territoire.

En continuité de l'analyse de Raulet-Croset, Mandinaud (2011) souligne que « le territoire n'est pas seulement un espace géographique, mais un système d'acteurs animés d'une capacité à agir en commun, mobilisant quatre registres de proximité, qui s'articulent et se complètent pour construire une volonté politique commune : la proximité géographique, la proximité organisationnelle des entreprises, la proximité institutionnelle et administrative et la proximité des réseaux de sociabilité.

Si un territoire peut prendre plusieurs formes géographiques (État, région, communauté urbaine, ...), en sciences de gestion le territoire peut être considéré comme « une stratégie permettant d'identifier les acteurs internes et externes pour le développement des synergies dans le cadre de projets de développement endogène et exogène » (Pesqueux, 2014).

3. Les défis informationnels et nouveaux acteurs dans territoire

Le territoire qui comprend des acteurs est un espace de liens et de coordination entre ces acteurs, il est envisagé peu à peu comme un espace où l'action est basée et organisée sur des connaissances, qui nécessitent le développement d'un système d'information et de communication élargie au territoire (Mohamed Torra, 2013). Ce besoin en information et communication a donné lieu à la naissance du phénomène data et l'apparition sur la scène territoriale de nouveaux acteurs, en plus des acteurs traditionnels.

3.1 Open data et big data

La richesse des informations issues des NTIC, cette richesse rend parfois ces informations similaires et peuvent porter confusion. Le big data et l'open data font partie des concepts qui ont marqué à l'évolution des données numériques dans une époque où les data et les informations personnelles sont cruciales pour la décision.

3.1.1 Open data

L'idée de départ de l'open data (mouvement né de l'évolution des technologies d'informations et la rencontre des idées scientifiques de partage des connaissances), c'est l'ouverture des données, qui a permis l'accès à ces données à travers le monde pour créer de nouveaux créneaux de valeur, à partir des flux d'informations captés et générés par les utilisateurs des services offerts par l'internet (moteurs de recherche, historique des achats ou des consultations d'objets culturels ...).

L'open data consiste à rendre disponible les données numériques via internet pour une utilisation privée ou publique. Ces données, en provenance des sources différentes sur de multiples sujets, sont sous licence ouverte pour un usage gratuit afin que le public en tire un bénéfice. La plupart du temps, les données ouvertes ou open data proviennent du gouvernement et du secteur public.

L'open data repose sur des principes synthétisés au nombre de dix, les données open data doivent être: Complètes, primaires (ou brutes), accessibles, lisibles par les machines, accessibles sans discrimination, disponibles sous des formats ouverts, disponibles sous licence ouverte, de façon pérenne et sans coût d'utilisation.

L'open data ouvre la voie à la création d'applications pratiques où les données sont reliées entre elles qui peuvent réutiliser librement, ouvrant donc de nouvelles opportunités de développement économique avec l'émergence de nouveaux services innovants et originaux. L'open data permet à différents composants de fonctionner ensemble. C'est ce qui permet de créer des systèmes larges et complexes.

La réutilisation des données, qui est la condition du succès de l'open data, repose des critères, comme son exploitabilité, son accessibilité, sa gratuité ou son coût d'accès. Ces données dont n'importe qui peut accéder, que tout le monde peut utiliser ou partager.

Trois conditions sont nécessaires pour que les résultats escomptés de l'open data soient satisfaisants : Un cadre légal clair, publication et mise sur les sites et plates-formes des données en temps réel et utilisation des supports de publication ou de communication standardisés facilitant l'exploitation de ces données.

L'Open Data qui est un puissant levier d'interconnexion entre les personnes et les organismes (publics et privés) et un canal de circulation de l'information favorisant une grande efficacité de transmission et de communication. L'open data tend également à lutter contre l'asymétrie de l'information contribuant à décentraliser les initiatives et le stockage d'informations.

3.1.2 Big data

L'émergence du big data, fruit des avancées technologiques regroupant plusieurs acteurs, offre aux entités privées et publiques et aux particuliers une source d'informations presque gratuite qui permet à ces entités de se connecter, de partager, de produire, de marchander, d'offrir des services aux citoyens, ... d'en tirer les données et les informations ciblées exploitables à un coût bien inférieur ou gratuit.

Ce terme anglais big data, plus utilisé que son équivalent français désigne des volumes massifs de données et des technologies qui, grâce à elles, l'explosion de la data prend toute sa valeur. Parmi ces technologies on trouve « le Cloud Computing » : Solution innovante en termes de stockage et de puissance de calcul, qui permet de répondre aux exigences de stockage massif des données et leur traitement en temps réel via des capacités de stockage et de calcul des serveurs à distance.

Plusieurs définitions du terme big data ont été proposées par de nombreux chercheurs et d'analystes. Cependant, il n'existe pas encore de définition scientifique standard de ce terme.

Chen H et Chiang RHL (en 2012), décrivent le big data comme « des ensembles de données volumineux, diversifiés, complexes, longitudinaux et / ou distribués générés à partir d'instruments, de capteurs, de transactions Internet, de courriers électroniques, de vidéos, de flux de clics et/ou de toutes les autres sources numériques disponibles aujourd'hui et dans le futur ».

La question principale qui se pose est comment gérer la massification des données sans perdre en fluidité ? Les réponses apportées sont celles qui définissent le big data dans la littérature informatique, à savoir les 3V : Volume, variété des données et vitesse de l'accès à ces données. Les 3 V ont permis une évolution rapide des infrastructures et des logiciels pour proposer des solutions adaptées aux nouvelles problématiques posées. Aujourd'hui, les spécialistes du data, parlent des 5 V du big data, la quantité de données produites et collectées pose maintenant la question de leur véracité et de leur valeur : Pourquoi stocker et analyser des données non pertinentes ? Si la prise en compte des 3 V du big data est déjà complexe, il est nécessaire de se poser les bonnes questions ; notamment en ce qui concerne la véracité...

Après les 3 V, IBM a identifié 5 caractéristiques des Big Data, nommées les « 5Vs » qui sont le volume, la variété, la vitesse, la volatilité et la véracité.

L'adoption du big data nécessite non seulement un développement technique, mais aussi un changement social et culturel dans les organisations pour intégrer des décisions basées sur les données.

Des secteurs fondamentaux comme le commerce, l'énergie, les assurances, la finance, la santé, le transport, le marketing, la presse, l'environnement, l'administration, la recherche scientifique ... et autres se trouvent bouleversés par l'essor du big data. On assiste ainsi à des mutations importantes et planétaires des comportements, des pratiques courantes, des secteurs, des structures, voire de toute l'activité humaine. « Le big data est une révolution qui transformera notre façon de vivre, de travailler et de penser » (Schönberger 2013) et « le big data, une révolution du management » (Brynjolfsson et McAfee 2013).

Au niveau territorial, le big data limite les zones d'incertitude confiées aux acteurs territoriaux et un moyen au service de l'attractivité territoriale. « Des savoirs managériaux sont venus imposer la standardisation de la relation de service, tant pour le guichetier que pour le médecin ou le travailleur social. Le big data contribue à cette managérialisation » (Baudot. P. Y, Marrel. G et Nonjon. M, 2016).

3.1.3 Intérêt de big data et open data pour la gestion du territoire

Le big data et l'open data résultat de traitement des données et de communication avec les organisations et les citoyens, prennent de plus en plus une place considérable dans nos vies et

dans tous les secteurs (Antoine Troesch 2020). Les territoires n'échappent pas à ce puissant mouvement.

Ainsi, la gestion des données dans les territoires a connu de profonds changements (Banque des territoires 2020). Le volume des données traitées augmente de façon considérable, notamment du fait de l'utilisation de nouveaux outils des capteurs destinés à la création de services « intelligents ». La nature des données change, en particulier sous l'influence d'acteurs numériques dont l'activité impacte fortement l'action au terri.

Le recourt au big data et open data dans un territoire permet de répondre à plusieurs enjeux :

- Mise à disposition de données sur le territoire (infrastructures des territoires, opportunités économiques, offre touristique et favoriser la mobilité des citoyens) ;
- Valoriser les atouts des territoires (informations générales, équipements et cadre de, qualité des réseaux télécoms, commerces et services, transports, services publics, agenda des manifestations ...) ;
- Concevoir et piloter le territoire : Une chaîne de la donnée territoriale pour piloter l'ensemble peut donc être organisée ;
- Apporter une transparence des politiques publiques, assurer la souveraineté des données, ou encore améliorer le service aux usagers.

Selon Sokolof (2016) la constitution des bases de données au niveau territorial (via l'incorporation des technologies d'information et de communication) et l'intégration de la data étaient progressives, quatre finalités sont recherchées au travers le recours à ces bases : La gouvernance de la donnée, la sensibilisation et accompagnement, la mobilisation des acteurs et des territoires et la coopération avec les autres partenaires publics et privés.

Toutes ces actions visent à être davantage présentes en ligne afin de se rapprocher des citoyens et de leur offrir un service public de qualité. Mais aussi à collecter plus de données afin de saisir les opportunités offertes par l'exploitation de ces données, chercher des facteurs clés de succès et en tirer un avantage concurrentiel pour les territoires concernés. À cet effet, la collecte de l'information et sa diffusion (big data, open data) va pouvoir être une source d'attractivité et de compétitivité des territoires. Le big et l'open data ont favorisé l'apparition de nouveaux acteurs dans la sphère territoriale.

3.2 Émergence de nouveaux acteurs dans le territoire

L'adoption des NTIC dans la vie des citoyens a changé la structure des intervenants dans le territoire, la principale conséquence de ce changement est l'émergence de nouveaux acteurs civils. Mais qu'est-ce qu'un acteur territorial ?

Pour Gagnon et Arth, « l'acteur, au sens étymologique du terme, est celui qui agit. Pour le Petit Larousse, l'acteur est celui qui prend une part déterminante dans une action. En fait, les acteurs déterminent l'aboutissement de la démarche par les actions qu'ils vont mettre en œuvre. En outre, chaque acteur agit sur son territoire selon des moyens et des stratégies, en fonction de la représentation qu'il a de ce territoire (Brunet et al., 1993) ».

L'État qui était la principale autorité en matière d'action dans le territoire (Fixait les objectifs, octroyait les crédits budgétaires, les aides et les exonérations fiscales à l'installation des entreprises. Aussi, les entreprises par le poids économique (main d'œuvre, impôts et taxes payés...), par leurs actions, sont d'autres acteurs importants dans le territoire.

Aujourd'hui, les contraintes budgétaires (pression sur les finances publiques), les revendications de protection de l'environnement, les pratiques nuisibles de certaines firmes (notamment les multinationales) et les exigences des citoyens, font que l'État (à travers toutes ses institutions et entités) et les entreprises privées ne peuvent rester seuls comme principaux acteurs dans le territoire. Les mutations et changements rapides que connaît l'environnement des territoires, ont contribué outre que les acteurs publics et privés classiques opérant dans le territoire, à

l'émergence de nouveaux acteurs et parties prenantes dans le « nouveau management territorial ».

Aussi, les populations des territoires sont devenues solidaires et s'organisent dans un cadre réglementé (associations, fédérations, coopératives...) pour faire face aux défis de la mondialisation, préserver les droits acquis et satisfaire les besoins le plus immédiats en termes de santé, hygiène, habitat, alimentation. On a assisté à l'apparition de la société civile.

La dimension environnementale a pris un rôle croissant dans les politiques au niveau des territoires, on assiste à l'émergence de « l'économie verte ». Pour protéger l'environnement et faire face au pouvoir croissant des multinationales et des effets néfastes de la mondialisation sur les populations et l'environnement, des organismes non gouvernementaux (ONG) se sont apparus sur la scène nationale et internationale.

Le contexte territorial devient un aspect déterminant d'interaction des acteurs qui tentent de diffuser la meilleure image possible de leur territoire afin de le rendre plus attractif. C'est la coordination entre les acteurs (publics et privés) qui composent un territoire, qui détermine le type de gouvernance adapté à ce territoire.

De nouveaux acteurs (locaux et internationaux) sont invités à participer davantage dans le territoire. Parmi les nouveaux acteurs aussi identifiés se trouvent les citoyens du territoire, la société civile. Il est primordial de les prendre en considération.

Aussi, « Le nombre des acteurs transnationaux s'est considérablement accru au cours de la dernière décennie grâce au développement des technologies de la communication et à la mondialisation de problèmes tels que l'environnement. Une multitude d'ONG sont présentes sur la scène mondiale et leur action ne peut être ignorée sur le territoire » (Samy Cohen 2003). En plus de l'État, les collectivités territoriales, les établissements et entreprises publiques, les entreprises privées, les multinationales, les ONG et la société civile ont plus des attributions pour agir pour le développement pour participer au développement du territoire.

Les acteurs classiques, dans une optique collaborative de construction collective du territoire, sont ainsi appelés à adopter plus d'ouverture, de nouvelles approches et de nouveaux modes d'intervention. Cette approche constructive, qui considère le territoire comme une concrétisation des relations de pouvoirs entre plusieurs acteurs, consiste à comprendre la perception de ces nouveaux arrivés du territoire et leur intégration par l'adoption des projets d'envergure changeant le paysage du territoire. Les acteurs du territoire reconçoivent leur manière d'organisation en modifiant ainsi les modes de fonctionnement, les modes de coordination, d'information et de communication.

Des structures communes entre ces acteurs, des coopérations et un partenariat public privé sont créés, pour configurer l'aménagement du territoire et son développement économique. Ces structures et partenariats présentent l'avantage de réunir plus, des visions pour mettre en place des stratégies dans le territoire et de moyens pour financer des infrastructures dans ce territoire. L'objectif recherché est de permettre aux acteurs de mieux comprendre les dynamiques territoriales, à travers des attributions bien définies et les indicateurs appropriés pour développer ensuite les territoires de façon équitable et durable. En ce sens, les acteurs peuvent agir comme révélateurs des fonctionnements et dysfonctionnements territoriaux (Girardot, 2009).

Le projet de territoire est basé sur la rencontre et la mise en place d'une relation de confiance de l'ensemble des acteurs, qui doivent s'engager à le mener à bien. Ces acteurs doivent avoir une convergence entre leurs intérêts et ceux du territoire (Asselineau & Cromarias, 2010), en tenant compte des spécificités du territoire, son organisation sociale et institutionnelle.

Aussi, les nouvelles technologies d'information (Girardot et Bertacchini 2006), « brouillent les découpages administratifs et favorisent l'émergence de territoires virtuels. Ainsi, la " société de l'information " se construit ».

Conclusion

Dans cette analyse théorique des origines, évolutions et nouvelles tendances du territoire, on a essayé de passer en revue la littérature existante sur le sujet, notre objectif principal, est de fournir des éclaircissements à partir de la pensée existante sur le sujet du territoire.

Avec la mondialisation, l'importance de territoires est confirmée comme milieux capables de cohésion, d'initiative, de partenariat, d'innovation, de mobilisation et d'adaptation au terrain. La notion de territoire qui prend de plus en plus de places le contexte socio-économique, politique et culturelle a évolué au fil des années. En effet, l'utilisation des NTIC a modifié le paysage territorial, des territoires virtuels sans frontières, qui existent à côté du territoire spatial (géographique). Le territoire dont il est question aujourd'hui, est un « espace » porteur de projets, marqué par l'idée de proximité, de collaboration de tous les acteurs.

Dans ce territoire, l'acteur a toujours éprouvé le besoin de s'informer sur le territoire dans lequel il appartenait, les défis informationnels et communicationnels se sont amplifiés, notamment le traitement des données et le recours à la data dans une logique de cocréation, de partage de l'information et d'interconnexion des systèmes d'information. Cette logique tend à rendre les processus d'information et de communication dans le territoire plus fluide et plus pertinent. Accompagnant ces transformations, de nouveaux acteurs se sont apparus dans le territoire, ce qui demande des responsables du territoire de mettre en place des politiques, qui cernent les rôles de l'ensemble des acteurs présents sur le territoire.

Ainsi, en plus de l'État et ses institutions publiques (collectivités territoriales, services déconcentrés et établissements et entreprises publics) toujours présents dans la gestion des affaires du territoire, le secteur privé adopte aussi de nouvelles stratégies et organisations pour suivre l'évolution territoriale, et être présent dans des processus et segments pour avoir un avantage compétitif.

Aussi, les populations des territoires sont devenues solidaires et s'organisent dans un cadre réglementé, on a assisté à l'apparition de la société civile. La dimension environnementale a pris un rôle croissant au niveau des territoires, on assiste à l'émergence de « l'économie verte » et des organismes non gouvernementaux (ONG) se sont apparus sur la scène territoriale.

Une grande place est accordée à ces nouveaux acteurs et doit être prise en considération dans la gestion des territoires dans le cadre d'une stratégie territoriale qui cerne les rôles de l'ensemble des acteurs présents sur le territoire.

Les défis auxquels doivent faire face les territoires (informationnels, nouveaux acteurs...) imposent à mettre en place un management adapté qui repose sur un processus informationnel.

Un outil de gestion qui permet d'accomplir ces différentes tâches : L'intelligence territoriale, dont le territoire et ses acteurs constituent les fondements et le cœur de ce dispositif de gestion.

L'intelligence territoriale, dont les systèmes d'information et veille territoriale constituent les éléments fondamentaux, contribue au développement territorial à travers l'attractivité et compétitivité du territoire.

Références :

- (1). Asselineau, A et Cromarias, A. (2010), « Compétences territoriales et avantage concurrentiel d'un territoire, l'exemple de la coutellerie thiernoise ». Colloque de Recherche PME innovantes, clusters et territoires : théorie et pratiques de la gestion des compétences, organisé par l'Université François Rabelais, le Fonds Social Européen, la Région Centre et l'Escem, Tours.

- (2). Bertacchini, Y. (2004), « le territoire, une entreprise d'intelligence collective à organiser vers la formation du capital formel », Communication & Organisation, 2004, 25.
- (3). Bertacchini, Y. (2012), « le territoire dans tous ses états », collection les ETIC, presses technologiques, Toulon.
- (4). Bertacchini, Y. et groupe GOING. (2003), « Territoire physique & Virtuel : quelle cohabitation ? », International Journal of Information, Savoirs, Decision & Médiation.
- (5). Bertacchini, Y. Girardot. J-J et Gramaccia. G (2006), « De l'intelligence territoriale : théorie, posture, hypothèses, définition », 5ème colloque « Tic & Territoire : Quels développements ? », université de Franche Comté, Besançon.
- (6). Bouchet, Y. (2012) « dispositif d'intelligence économique territoriale et gouvernance hybride, intelligence territoriale : le territoire dans tous ses états », collection les ETIC, presses technologiques, Toulon.
- (7). Calame. P, « le principe de subsidiarité active concilier unité et diversité », 12 Février 1996, Socioeco.org. http://www.socioeco.org/index_fr.html.
- (8). Cohen, S. (2003), « Les États face aux nouveaux acteurs », seuil, 2003.
- (9). Grégoire, F et Noucher, M. (2014), « La gouvernance informationnelle, outil et enjeu stratégiques des recompositions territoriales : vers l'émergence de nouveaux référentiels géographiques ? » 2ème colloque du GIS CIST « Fronts et frontières des sciences du territoire », 2014, Paris, France.
- (10). Girardot, J-J. (2009), « Méthodes d'élaboration des indicateurs d'impact territorial et interprétation des données d'évaluation », université de Franche Comté ENITI Scientific coordinator, séminaire sur l'évaluation des politiques publiques de développement humain, Rabat, Maroc.
- (11). L'Her, G. Servièrès, M et D, Siret. (2017), « Participer et transformer les territoires : interactions entre habitants, techniques et milieux à partir de la notion de « citoyen-capteur » », Netcom.
- (12). Lauture, B. (2015), « Les enjeux informationnels des territoires », revue défense nationale 2015/5 (N° 780), éditions comité d'études de défense nationale.
- (13). Le Berre, M. (1992), « Le territoire selon Maryvonne Le Berre », hypergeo, <http://www.hypergeo.eu>.
- (14). Lévy, L. (1997), « L'intelligence collective : pour une anthropologie du cyberspace », édition, La découverte, Collection, Poche / Essais.
- (15). Moine, A. (2006), « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », EG-2.
- (16). Paquot, T. (2011), « Qu'est-ce qu'un territoire ? » ERES, « vie sociale », n° 2.
- (17). Raffestin C., 1986, « Écogenèse territoriale et territorialité » in Auriac F. & Brunet R. Espaces, jeux et enjeux, Paris : Fayard.
- (18). Redondo-Toronjo, D. (2007), « Territoire, gouvernance et intelligence territoriale », bulletin de la société géographique de Liège, 49, 21-30.
- (19). Sokolof, P (2016), « Le big data et l'open data au service des collectivités », revue internationale d'intelligence économique, 2016/4 n° 84.
- (20). Torra, M. (2013), « Territoire comme espace d'attractivité et de déclinaison de l'intelligence économique en intelligence territoriale », marché et organisations éditions l'harmattan.
- (21). Troesch, A. (2020), « Open data, Big data, data scientist, data center... La donnée est partout aujourd'hui! » banque des territoires, direction de la communication du groupe caisse des dépôts - novembre 2020 - 20-203-BDT - imprimerie caisse des dépôts.